



Procès-verbal du Conseil municipal

Du 28 avril 2025 à 20 h 15

Mairie de Pompignan

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, le 28 avril 2025, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Fougairolle.

Secrétaire Général : 0

Présents : Messieurs Michel Fougairolle, Serge Semenoff, Daniel Teissonnière, Guillaume Alba, Florent Cuvillier, Sébastien Crès, Matthieu Baissade, Gilles Méjean et Mesdames Nadège Leblond, Amandine Lerond-Pluquet, Virginie Kusosky.

Absents excusés avec pouvoir : 0

Absents : Mme Céline Durand, Mme Charlotte Martin et M. Bruno Durand

Secrétaire de séance : Madame Nadège Leblond.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Début du Conseil à 20 h 15

Date de convocation : 15 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présent : 11

Nombre de votant : 11

Ordre du Jour :

- 1. Approbation du PV de la séance du 07 Avril 2025.**
- 2. Territoire d'Energie : suppression du branchement éclairage public, Rue de Ferrières**

Point 1 : Approbation du PV de la séance du 07 avril 2025.

Le président de séance propose d'approuver le compte-rendu du 07 avril 2025.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail du compte-rendu du Conseil municipal du 07 avril 2025, après délibération, il a été voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Point 2 : Territoire d'Energie : suppression du branchement éclairage public, Rue de Ferrières

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal le transfert de compétence de l'éclairage public au SMEG (Syndicat mixte d'électricité du Gard), ce qui a permis de passer tout le village en LEDS. Il indique que des armoires électriques ont été créés, d'autres refaites.

Une d'entre elles ne servant plus à rien doit être supprimé, c'est celle rue de Ferrières. Il est nécessaire de prendre une délibération.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail la suppression du branchement éclairage public, Rue de Ferrières, après délibération, il a été voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Fin du Conseil municipal à 20 h 21

Le Maire,



Michel Fougairolle

Le secrétaire de Séance,



Nadège Leblond